

Thème 2007

« Reconsidérer le lotissement, comme ensemble urbain à mesure humaine »

Depuis 2006, le Prix national et le Concours international proposent aux participants de travailler sur un thème commun.

Le choix d'une thématique commune conduit l'association à engager une réflexion annuelle pour en tirer des enseignements et porter à la connaissance du public le point de vue de l'association.

Cette thématique commune favorise également les échanges entre élus, professionnels et universitaires.

Les opérations exemplaires sélectionnées et présentées en décembre lors de la manifestation du Prix, constituent des exemples pour les équipes préparant le Concours à rendre en février de l'année suivante.

Les approches du Prix et du Concours sont complémentaires. Les professionnels confrontent des opérations réalisées, alors que les universitaires participent à un concours d'idées sur un site de leur choix.

Les formes de communication diffèrent également:

- les opérations du Prix sont consultables sur le site www.arturbain.fr sous la forme d'une fiche format A4. Elles font l'objet d'une présentation publique en six minutes;
- les esquisses du Concours se présentent sous la forme d'un panneau format A1, consultable sur le site Internet. Elles font l'objet d'une évaluation à distance par Internet par les enseignants ayant participé au Concours.

Le DVD ci-joint rend compte des deux manifestations et des travaux du 4 décembre 2007 pour le Prix et du 10 juin 2008 pour le Concours.

Reconsidérer le lotissement comme ensemble urbain à mesure humaine

Prix national 4 décembre 2007

Concours international 10 juin 2008

**Le thème est commun.
Deux approches: deux formes de communication**

«Reconsidérer le lotissement
comme ensemble urbain à mesure humaine»

L'exposé des motifs du thème du Prix et du Concours indique:

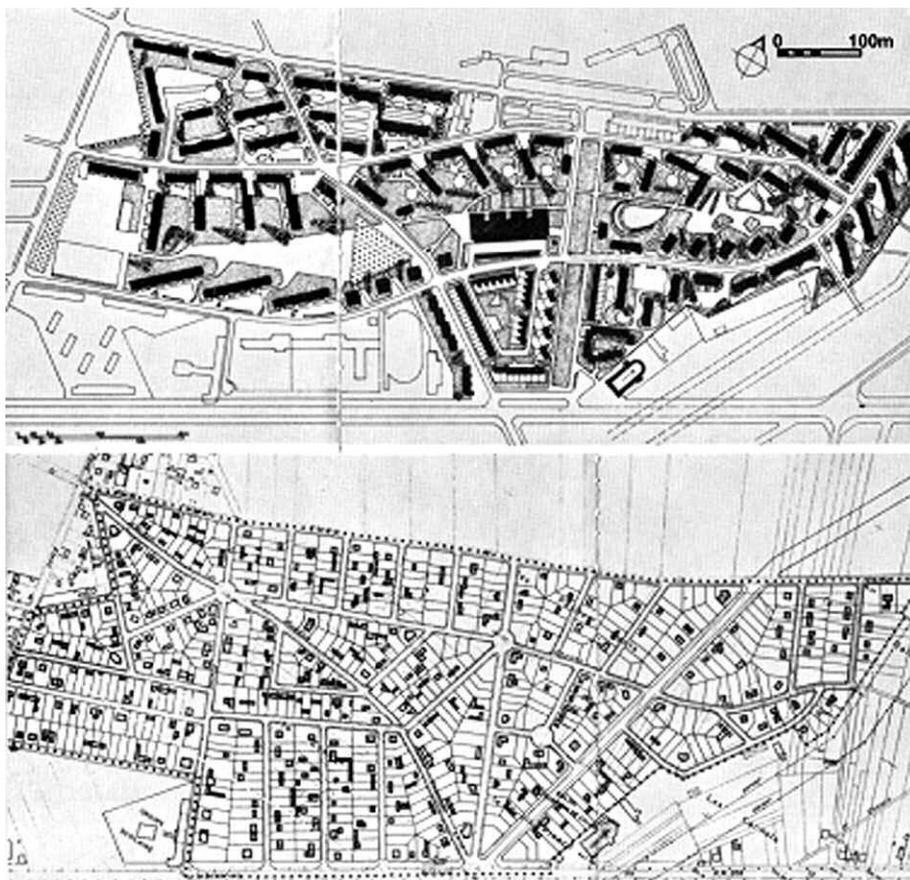
« Chaque pays est confronté à la difficulté de créer un cadre de vie où la dignité des personnes doit être respectée.

Le phénomène de mondialisation diffuse un standard identique pour tous par la production de secteurs d'immeubles-tours ou de constructions individuelles à caractère répétitif sans véritable souci de la diversité des pratiques sociales, de la culture architecturale locale et du respect de l'environnement.

Par ailleurs, des formes d'urbanisation spontanées sont observées: mobil-home, terrains de caravanes à usage sédentaire ou encore favelas et bidonvilles, sans oublier les populations sans abri et sans domicile auxquelles il convient de donner en urgence un cadre de vie digne » (extrait du règlement).

En référence, Robert Auzelle dans ses ouvrages: *Clefs pour l'urbanisme*(1971) et *À la mesure des hommes*(1983), montre «qu'au-delà du logement, c'est le cadre de vie qui est l'enjeu de la qualité de notre vie urbaine. Un cadre de vie respectueux des principes écologiques conciliant par exemple, la densification de petits centres urbains et ruraux avec l'habitat, les services, les activités économiques, commerciales et de loisirs.

Robert Auzelle: le Quartier de la Plaine à Clamart



En haut : pour une surface totale de 322 090 m² de terrain, la voirie occupe 37 824 m², soit 11,5 %. La densité de quartier est de 234 habitants à l'hectare, en comprenant écoles, terrain de sport, jeux d'enfants et centre commercial.

En bas : si les lotissements * s'étaient étendus sur toute la surface de ces 322 090 m², le pourcentage de voirie eût été de 21,4 % et la densité à l'hectare, de 62 habitants sans aucune réserve pour les services publics (extraits de *Clefs pour l'urbanisme* de Robert Auzelle, 1971).

* Note de l'auteur: R. Auzelle utilise «lotissement» dans le sens des lotissements de maisons individuelles tels qu'ils étaient conçus à cette époque.